

« Visitez Saint-Côme, capitale de la chanson traditionnelle! » Mise en visibilité d'un « patrimoine vivant » : de la muséification à la désignation

MARTIN LUSSIER

Résumé : En 2008, Saint-Côme (Québec) crée le Centre du patrimoine vivant de Lanaudière (CPVL), visant la fondation d'un musée dédié au patrimoine immatériel local, alors qu'elle est nommée Capitale de la chanson traditionnelle par un important festival. Partant d'une série d'entretiens et d'observations, ainsi que de la collecte de documents, cette contribution a pour objectif de retracer les efforts déployés à Saint-Côme pour faire valoir le CPVL et la nomination à des fins touristiques et politiques. Cet article s'attarde sur le travail nécessaire à la création d'un musée et sur la reconnaissance politique de Saint-Côme comme capitale québécoise de la chanson traditionnelle.

Abstract: In 2008, Saint-Côme (Québec) created the "Centre du patrimoine vivant de Lanaudière" (CPVL), dedicated to the establishment of a museum about local cultural heritage, just as it was named the "capitale de la chanson traditionnelle" by a prominent music festival. Drawing on interviews, participation in events, and collected documents, this article aims to trace Saint-Côme's efforts, for tourism and political purposes, to legitimize the CPVL and the town's designation as traditional song capital. This article examines the work needed to create a museum and to garner the political recognition of Saint-Côme as the "capitale de la chanson traditionnelle."

Située au cœur de la région de Lanaudière au Québec, à environ une heure trente de route de Montréal, la municipalité de Saint-Côme est présentée par de nombreuses instances gouvernementales et culturelles comme l'un des lieux les plus importants de la province en ce qui a trait à la chanson traditionnelle. En effet, la municipalité d'un peu plus de 2000 habitants est régulièrement citée à titre d'exemple dans la région pour la vivacité de son patrimoine immatériel, notamment chanté (Bergeron Gagnon inc. 2013; Bordeleau 2008). Dans un portrait culturel régional publié en 2007, le Conseil régional des élus soulignait : « C'est à Saint-Côme que l'on retrouve

les racines de la musique traditionnelle, avec ses nombreuses familles qui ont su mettre en valeur et transmettre ce patrimoine vivant de génération en génération » (Faucher, Culture Lanaudière et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine 2007 : 16). Saint-Côme, tout comme la région de Lanaudière, est perçue par quelques chercheurs comme un lieu où la pratique de la chanson traditionnelle est particulièrement visible (Martineau et Hubert 2004), aidée en cela notamment par la création de nombreux groupes de musiciens locaux qui revisitent le répertoire régional et en permettent la circulation (Bouthillier 2002). Cette contribution a pour objectif de décrire les efforts récents déployés à Saint-Côme pour faire valoir cette pratique culturelle à des fins touristiques. Dans la foulée des célébrations de son patrimoine immatériel, il s'agit de s'attarder aux façons par lesquelles la chanson traditionnelle et le travail de mise en valeur de celle-ci y sont constitués en une pratique publique et, dans le même souffle, en un enjeu politique.

En 2002, Saint-Côme était au centre des préoccupations des intervenants du milieu du patrimoine immatériel de Lanaudière. En effet, afin de discuter de la préservation du patrimoine vivant, le colloque *Lanaudière, terre de traditions* accueillait plus de 60 intervenants et artistes du milieu traditionnel. Au cours de ces deux jours de rencontre, l'idée de souligner le lien unissant Saint-Côme à la chanson traditionnelle fut soulevée, en suggérant de nommer la municipalité « Capitale de la chanson traditionnelle » (Culture Lanaudière 2007). Cette proposition demeura cependant lettre morte jusqu'en 2008, où elle fut reprise par le Festival Mémoire et Racines, le plus important festival de musique traditionnelle au Québec.¹ Tout au long de l'année, l'organisme à l'arrière-plan du festival produit des événements de financement. L'un de ceux-ci est le Bal du mai, un concert organisé au printemps depuis 1999. Chaque année, les organisateurs donnent une couleur à l'évènement en proposant un thème ou un artiste invité particulier. En 2008, le Bal du mai était dédié aux chanteurs de Saint-Côme. Comme le soulignait Gilles Pitre, directeur à l'époque du Festival Mémoire et Racines, quelques mois plus tard : « L'année passée, nous avons rendu hommage aux musiciens de Saint-Côme. On a invité plein de duos et trios qui ont fait un genre de cabaret. Il y a cinq ou six groupes qui ont joué un après l'autre, ça a très bien marché! » (Pitre, entrevue, décembre 2008). L'occasion était belle et les organisateurs de la soirée en ont profité pour nommer Saint-Côme « Capitale de la chanson traditionnelle ». Afin de souligner cela et de marquer par une trace physique cette élection, une plaque a été remise aux chanteurs de la municipalité : « On a remis une plaque au village, on a nommé Saint-Côme la capitale québécoise de la chanson traditionnelle. [...] Ils ont pris ça vraiment au sérieux et ils

en sont fiers. C'est un autre rôle qu'on a, c'est de valoriser et de rendre les gens fiers de leur tradition et de leur culture » (Pitre, entrevue, décembre 2008). Ce sérieux dont Saint-Côme a fait preuve fait écho à une volonté plus large de relancer l'économie locale en y opérant un « tournant culturel ». En effet, dans la foulée des difficultés économiques vécues par l'ensemble des industries forestières au Québec au cours des dernières décennies, de nombreuses entreprises ont dû procéder à des fermetures, amputant du coup les municipalités des régions concernées d'importants employeurs. Saint-Côme est du nombre,² et sa nomination comme « Capitale de la chanson traditionnelle » par le Festival Mémoire et Racines représentait une occasion d'orienter le développement local vers le tourisme culturel.

Cette volonté des décideurs locaux s'inscrivait à la croisée de deux tendances plus larges : d'une part le « tournant culturel » (Mercer 2010) teintant la planification urbaine contemporaine et, d'autre part, la transition de l'économie régionale de Lanaudière vers le tourisme. En effet, depuis quelques années, les villes accordent une place grandissante à la culture comme nouveau moteur de développement économique, en en faisant même pour certains le paradigme dominant en planification urbaine (Krätke 2011). Cet intérêt renouvelé et largement partagé par des acteurs de partout sur la planète se développe, au Québec, dans un contexte de transfert accru des compétences en culture vers les localités positionnant les décideurs municipaux au cœur du développement culturel (de la Durantaye 2002). Non seulement ceux-ci sont-ils inspirés par ce tournant culturel, mais ils ont également dorénavant l'autorité de proposer des actions conséquentes. La volonté des décideurs de Saint-Côme se situe également dans le prolongement de l'orientation donnée à l'économie de Lanaudière à la suite des premières fermetures de scieries dans les années 1930. Déjà à cette époque, l'apport du tourisme à l'économie locale n'était pas négligeable, bien au contraire. Par exemple, en 1948, plusieurs municipalités de Lanaudière tiraient des revenus plus importants du tourisme que de l'industrie forestière ou de l'agriculture (Morneau 2012). Le tourisme s'est développé dans la région principalement autour des activités de villégiature : les nombreux lacs et forêts sont devenus l'attraction première et les infrastructures mises en place pour accueillir les touristes ont répondu à cette tendance. Dès 1967, le tourisme de villégiature a pris une nouvelle forme dans la région avec la création, par le père Fernand Lindsay, d'un premier camp d'été musical à Saint-Côme. Modeste à ses débuts, il est rapidement devenu l'un des plus importants camps musicaux au Canada (Brouillette et Lanthier 2012).

Partant d'une série d'entrevues menées principalement entre 2008 et 2010 avec des personnes impliquées dans le milieu culturel de Saint-Côme, du

travail d'observation lors d'événements publics organisés dans la municipalité de 2009 à 2014, ainsi que de la collecte de documents médiatiques et administratifs la prenant pour objet, cet article s'intéresse aux actions menées par les décideurs et travailleurs culturels locaux pour mettre en œuvre ce « tournant culturel ». Ces actions participent à faire d'une pratique orale enracinée dans l'intimité des familles locales, telle que la chanson traditionnelle, un enjeu politique, en la faisant passer de la sphère privée à la sphère publique. En ce sens, il ne s'agit pas ici de juger de la justesse ou non des énoncés produits par les instances régionales suggérant notamment que Saint-Côme mériterait « par essence » la qualification de Capitale de la chanson traditionnelle — à force de statistiques ou d'études comparatives permettant de « prouver » l'influence qu'elle exercerait sur le reste du Québec, par exemple. Il s'agit plutôt de se pencher sur le passage que cette nomination opère et qui s'opère par elle d'une pratique dite privée, voire familiale, à une pratique collective, en prenant appui sur son caractère non nécessaire et politiquement effectif. En d'autres mots, il s'agit de retracer cette nomination comme événement, au sens que donne Michel Foucault à ce terme. D'une part, il s'agit pour lui d'une procédure d'analyse qui considère ce qui s'impose comme « essence, évidence, universalité, nécessité » (Foucault 1980 : 842) en tant qu'objet résultant d'un ensemble de « connexions, [de] rencontres, [d']appuis, [de] blocages, [de] jeux de force, [de] stratégies, etc. » (842). On conçoit alors l'événement comme le produit d'énoncés et de pratiques : de ce point de vue, « Saint-Côme, capitale de la chanson traditionnelle », loin d'une essence ou de l'expression d'une Vérité, est avant tout une production discursive. D'autre part, l'événement est également effectif en ce qu'il a la capacité d'informer les pratiques qui s'en réclament. Comme le suggère Foucault, malgré son caractère évanescent de production discursive, l'événement est « matériel » en cela « qu'il prend effet, qu'il est effet » et qu'il « [...] se produit comme effet de et dans une dispersion matérielle » (Foucault 1971 : 59-60). Ainsi, inspirées par la conception foucauldienne de l'événement, les questions qui guident cette contribution interrogent la nomination dans sa matérialité : comment est produit discursivement Saint-Côme comme capitale de la chanson traditionnelle? Comment cette nomination prend-elle effet dans et par des pratiques, supports, lieux ou significations singulières? En d'autres mots, comment les acteurs locaux participent-ils à faire être cette nomination et y font suite? Quelles difficultés rencontrent-ils et quelles solutions la nomination comme production discursive autorise-t-elle? Partant de l'hypothèse que tout un travail est nécessaire afin d'effectuer le passage d'une pratique culturelle privée à une pratique publique dont la visée est touristique, cet article propose d'explorer les prolongements analytiques de ces questions à travers un regard rétrospectif porté sur deux projets qui ont été menés par les travailleurs et décideurs locaux : d'une part, la

création d'un musée et, d'autre part, la reconnaissance politique de Saint-Côme comme capitale québécoise de la chanson traditionnelle.

Une capitale et son musée

En décembre 2005, le curé de la paroisse de Saint-Côme est décédé subitement. La cure est demeurée vacante deux ans avant que la municipalité ne fasse l'acquisition du presbytère appartenant à l'église, une maison datant de la fin du XIX^e siècle. Après quelques rénovations, le bureau d'accueil touristique s'est installé dans une partie des nouveaux locaux. Dès janvier 2008, la municipalité a engagé une agente de développement afin de mettre sur pied un centre d'interprétation du patrimoine vivant destiné à occuper le reste des locaux inoccupés de l'ancien presbytère (Bordeleau 2008). De ce projet est né le Centre du patrimoine vivant de Lanaudière (CPVL), un organisme à but non lucratif dont la mission de départ était d'animer un lieu de rencontre et « [...] de travailler à la transmission, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine vivant de la région » (Bordeleau 2008 : 2). Ainsi, à l'origine du CPVL se trouvait une volonté des décideurs locaux d'animer le presbytère et de créer une exposition. Comme le soulignait Véronic Massé, agente de développement au CPVL :

Au départ, le CPVL a été mis en place parce que la municipalité a acheté le presbytère du village. Ils se sont dit : « on pourrait faire un endroit qui mettrait en valeur le patrimoine vivant de Lanaudière ». Ça, c'était l'idée de départ. Ça tournait beaucoup autour d'une exposition. (Massé, entrevue, septembre 2009)

Si le désir de la municipalité était de créer une exposition, celle-ci devait mettre en valeur non seulement le patrimoine vivant de façon générale mais aussi, et surtout, faire écho à la nomination de Saint-Côme comme capitale de la chanson traditionnelle. Pour les autorités, bien que le mandat du CPVL ait une portée régionale, le musée devait également servir de vitrine à la municipalité. La présidente du conseil d'administration du CPVL exprimait cette volonté : « C'est un projet de la municipalité qui voulait faire découvrir Saint-Côme pour notre culture, pour que ça se sache [...]. La municipalité voulait avoir un lieu qui soit "patrimonial" » (Morin, entrevue, octobre 2009). Ainsi, dès l'instigation du projet d'exposition, le souhait de faire du CPVL un musée était intimement lié à une volonté de rassembler « des savoir-faire » ainsi que d'assurer que cela se fasse au profit du regard d'un Autre. Clairement, ce

projet de mise en exposition du patrimoine vivant et de création d'un lieu dédié s'inscrivait dans une logique plus large de mise en « visibilité » de la région. Emprunté à Bella Dicks (2003), le concept de visibilité décrit l'organisation ou la transformation de lieux, d'institutions ou de paysages en un ensemble d'éléments qui puissent attirer le regard et être interprétés par les visiteurs : des routes panoramiques aux musées, en passant par les festivals, plaques commémoratives, maisons patrimoniales et mises en scène du quotidien, par exemple. Dicks souligne la volonté grandissante des décideurs locaux de faire de leurs municipalités des endroits « visitables » et ainsi compenser en partie les difficultés économiques liées aux fermetures dans le milieu manufacturier et industriel, vécues par de nombreuses localités en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. Dans ce contexte, attirer de nouveaux capitaux dans les municipalités nécessite d'en faire des lieux visitables :

the production of visibility and its related technologies, such as exhibition and design, become [...] central to the activities of town and city planners[.] The waves of industrial closure in the manufacturing and extractive industries that characterized the last two decades of the twentieth century provide the key spur. (Dicks 2003 : 35)

La visibilité décrit ainsi l'organisation des lieux, l'agencement des éléments, pour le regard d'un Autre imaginé, extérieur à la culture ainsi présentée. Elle participe à construire et affirmer une identité à des lieux, prenant ainsi part au positionnement stratégique — aux yeux d'investisseurs potentiels, mais aussi à ceux des touristes — dans une économie et un marché touristique globalisés. Le projet de création d'une exposition et d'un lieu dédié au patrimoine vivant à Saint-Côme initié par les élus locaux s'inscrivait dans cette tendance.

La production de la visibilité est en partie tributaire de la transformation progressive de l'ordinaire, du routinier, des activités et espaces du quotidien en objets d'exposition. Ceci implique que ce routinier soit conçu comme « juste assez » différent de celui des visiteurs :

Their gaze [...] [is] increasingly focused on various kinds of lost domestic “other” [...]. The museum seems to encapsulate modernity's tendency to enclose [...] other non-modern times and places, and to celebrate the visitor's location outside of these static enclosures : “they” are in there; “we” are out there. (Dicks 2003 : 146)

Le quotidien, « les habitants ordinaires du passé d'innombrables lieux-ayant-une-identité »³ (146), est particulier et sa mise en exposition fait de cette qualité, voire de cette différence, un objet digne d'intérêt pour les visiteurs. Le projet d'exposition dédiée au patrimoine vivant local a été fondé sur un diagnostic similaire posé sur une culture dite quotidienne qui serait propre à Saint-Côme. En effet, pour plusieurs personnes rencontrées, il y aurait quelque chose de particulier dans la municipalité, qui n'aurait pas pignon sur rue ou qui ne serait pas visible pour les visiteurs, qu'ils soient touristes ou simples passants. Comme l'exprimait l'une des membres du conseil d'administration du CPVL, il s'agissait alors de souligner cette spécificité en lui donnant une forme publique et « visitable » par l'exposition :

Saint-Côme a toujours été très développé culturellement. C'est de là que vient l'idée de bâtir quelque chose de plus solide. Parce que les gens qui viennent ici juste une journée, ils ne sont pas dans le bassin de ce qui se passe culturellement. Dans le fond, il faut qu'un organisme soit là, une salle d'exposition permanente pour montrer à ces gens-là qui sont passants, notre culture. Mais au niveau de la chanson, ça a toujours été et ça continue tout le temps. [...] [La chanson traditionnelle] c'est la partie majeure de la culture ici, alors le CPVL s'est développé aussi en direction de la chanson traditionnelle, ça allait de soi. (Myl. Bordeleau, entrevue, octobre 2009)

L'exposition était conçue au départ comme une façon de rendre visible ce qui ne l'était pas en bâtissant « quelque chose de plus solide », afin d'incarner et de présenter au regard extérieur des éléments et pratiques construits comme des particularités régionales (le patrimoine vivant) et locales (la chanson traditionnelle) dans des murs et par le biais d'une exposition. En réponse au désir des élus locaux d'élaborer une exposition et d'établir un lieu dédié au patrimoine vivant régional, le CPVL a contacté une muséologue et un architecte afin d'aménager les espaces du presbytère et d'adapter l'immeuble aux normes muséales. Mais rapidement, deux séries d'enjeux ont émergé et mis en doute la possibilité de mener à bien le projet de musée. La première était liée aux modes d'exposition et aux défis soulevés par l'archivage du patrimoine vivant. Ainsi, malgré le fait que dès les semaines suivant la fondation du CPVL l'organisme ait fait l'acquisition de mobilier d'exposition, la possibilité d'archiver le patrimoine vivant permettant la création d'une exposition a été mise en question :

À un moment donné on va faire un centre d'exposition [et] on se demande : c'est quoi notre rapport à l'artéfact? [...] Ce sont des discussions fondamentales. Qu'est-ce qu'on fait avec l'archivage? C'est un langage, l'archivage. Comme une collection de musée, ce n'est pas rien qu'un « empilage de choses ». Ça a une couleur ou une identité mouvante, car ça dépend de qui la gouverne. (Joly, entrevue, septembre 2009)

Si l'orientation prise au cours des premiers mois de travail du CPVL favorisait « une formule de type bannière » (CPVL 2009), les différentes questions et discussions qu'elle a suscitées ont vite fait de souligner l'inquiétude quant à une possible réification du « patrimoine vivant ». En effet, comment faire passer le patrimoine vivant et sa nature orale à une forme muséale qui est perçue comme trop figée par les membres du CPVL, voire à une « formule de type bannière » pour reprendre l'expression utilisée par les personnes rencontrées? Comme l'exprimaient deux des responsables à ce moment de l'élaboration du concept de l'exposition : « [Martineau :] Le patrimoine vivant, c'est le monde... [Massé :] ...alors ça ne peut pas s'accrocher » (Massé et Martineau, entrevue, septembre 2009). Ce doute n'est pas rare : de nombreux chercheurs ont souligné l'ambivalence des communautés devant leur transformation en objet d'exposition (Clifford 1988; Dicks 2003; Kirshenblatt-Gimblett 1998; Lidchi 1997). Pour celles-ci, comme pour le CPVL, l'un des périls de la mise en exposition de leur culture est non seulement inhérent à la réification et aux enjeux de pouvoir traversant toute forme de représentation muséale, mais se situe également dans le soupçon exprimé qu'une culture exposée serait en quelque sorte une culture « morte ». Localement, un doute persiste quant à l'objectification du patrimoine vivant et, en particulier, de la chanson traditionnelle dans une exposition qui, à terme, en viendrait à déposséder les membres de la collectivité locale de la transmission et de la sauvegarde de celle-ci.

La deuxième série d'enjeux soulevés par le CPVL au cours des travaux menés avec une muséologue et un architecte devant permettre l'élaboration d'une exposition et d'un lieu dédié au patrimoine vivant de la région relevait de la transformation physique du presbytère en un musée. En effet, cette opération devait se conformer à un ensemble complexe de règlements et normes de tous ordres. La nécessité d'installer un ascenseur était l'un des exemples utilisés le plus souvent par les membres du CPVL. Rapidement, l'estimation des coûts afférents à l'ajout obligatoire d'un ascenseur ainsi que de la rénovation du presbytère a monté en flèche. De plus, afin d'assurer que les salles de la maison centenaire offriraient l'atmosphère contrôlée nécessaire

à la conservation des archives, des investissements supplémentaires devaient être envisagés. Au cours des discussions, une nouvelle hypothèse a émergé, attribuable notamment à l'importance des travaux nécessaires pour s'assurer que le presbytère pourrait recevoir le public et être reconnu comme lieu d'archivage : « Au départ, ça s'est transformé en disant que c'était plus ou moins adéquat que ça soit dans le presbytère. Donc ça prendrait plutôt une bâtisse neuve pour supporter ce projet » (Joly, entrevue, septembre 2009). Pour la présidente du conseil d'administration du CPVL, ce sont principalement les estimations des dépenses qui ont eu raison du projet de musée dans le presbytère. Mais la possibilité de construire un nouveau bâtiment attenant au presbytère afin d'y installer l'exposition a commencé à s'imposer, à tel point que des démarches ont été effectuées pour faire l'acquisition du terrain adjacent (CPVL 2009) :

Je le comprends, on ne peut [pas] mettre dans le bâtiment 500 000 \$ ou 600 000 \$ ici. Il faut mettre un ascenseur, il faut faire ceci et faire cela... Tandis qu'un neuf ça coûterait moins cher. [...] On a un plan d'architecte pour une nouvelle bâtisse et ça coûte moins cher qu'ici [au presbytère]. (Morin, entrevue, octobre 2009)

Si les règlements et les normes pour la construction du musée ont amené le CPVL à étudier la possibilité de construire un nouvel immeuble et à demander des avis en conséquence, il n'en demeure pas moins que les hésitations se sont accumulées. En effet, à cela se sont ajoutées des questions portant sur le budget de fonctionnement éventuel du lieu. L'une des personnes engagées pour réfléchir à la constitution du lieu soulignait notamment que sans même prendre en considération les coûts relevant de la construction d'un musée, le financement des salaires des employés éventuels d'un tel lieu était une interrogation bien réelle. Une autre ajoutait que la réflexion était importante non seulement du point de vue budgétaire, mais aussi afin d'assurer la viabilité et l'intérêt du public et de la communauté à moyen et long terme pour le musée :

C'est sûr que moi, je rêvais d'avoir mon centre du patrimoine demain matin. Mais j'ai compris : tu pars quelque chose et si ce n'est pas bien structuré, ça tombe! [...] C'est d'être capable de payer le monde qui vont travailler chez nous, d'être capable que ça marche cette bâtisse-là. Savoir quoi offrir au client pour qu'il aime ça. Parce que les touristes, j'aimerais ça qu'ils entrent

ici et qu'ils voient quelque chose, surtout à cet endroit-ci [le presbytère] : une exposition de photos [par exemple]. J'aimerais ça avoir un petit aperçu de ce qu'est le patrimoine ici. Peut-être que c'est ça qu'on va faire, si on n'a pas de bâtisse. (Morin, entrevue, octobre 2009)

À ce moment de la réflexion, la remarque était récurrente : advenant un investissement aussi important que celui prévu dans le cadre de la construction d'un nouvel immeuble, il fallait en assurer le financement ainsi que la pertinence pour plusieurs années. Pour le CPVL, cette pertinence devait permettre de rallier la communauté de Saint-Côme au projet tout autant que d'attirer les touristes de façon durable.

Si l'établissement d'un musée était à l'ordre du jour des discussions à Saint-Côme, et que celui-ci s'insérait notamment dans un projet de mise en « visitabilité » de la région, cela s'est fait cependant à distance de l'idée d'en faire une « destination » touristique. En effet, malgré l'importance qui a été accordée à la création d'un lieu dédié au cours des premiers mois d'existence du CPVL, celui-ci n'était pas conçu comme l'objectif premier des visiteurs éventuels. Il s'agissait plutôt d'interpeller des touristes « de passage », dont la destination était bien souvent autre; les premiers visés étaient ceux qui portaient en villégiature un peu plus au nord. En effet, la municipalité étant située sur une route provinciale menant à des sites de plein air prisés des touristes, le musée était présenté comme une opportunité de faire de Saint-Côme une destination temporaire : non pas un objectif, mais une étape au cours du déplacement touristique. En ce sens, parmi les nombreuses discussions de couloir, une rumeur mentionnée par l'une des personnes rencontrées dans le cadre de cette recherche suggérait qu'il y avait une volonté d'implanter un panneau d'arrêt sur la route face au presbytère, lieu envisagé pour le musée. Si cette rumeur ne s'est pas concrétisée, elle soulignait tout de même le caractère transitoire de l'exposition ou du musée imaginé. Elle permettait également de mettre en évidence l'inscription de ce projet dans l'articulation historique du développement des routes du Québec, de l'essor concomitant des déplacements automobiles pour le tourisme, et de la multiplication des signalisations le long des voies permettant de constituer un patrimoine national. Comme le souligne Lucie K. Morisset (2009), le développement du patrimoine au Québec a été façonné par les routes sur lesquelles circulaient les touristes et en bordure desquelles tout un système de marquage du territoire — par des panneaux interprétant et soulignant ce qui s'y trouve ou ce qui n'y est plus — a permis de constituer ce qui importait et méritait d'être préservé dans la mémoire. Il est intéressant de constater que dans les deux cas, c'est

le regard potentiel du touriste de passage sur la route qui stimule la création d'un marquage, que ce soit un panneau d'interprétation, un musée, ou un panneau d'arrêt.

Les nombreuses hésitations quant au contenu de l'exposition ainsi que les coûts élevés reliés à la construction ou la rénovation d'un immeuble pouvant l'accueillir ont finalement eu raison du projet de musée. En effet, quelques mois à peine après le début des discussions devant mener à la réalisation du projet, le CPVL a souhaité lui donner une orientation nouvelle. Pour y arriver, un comité consultatif a été formé et a accompagné les membres de l'organisme dans la réflexion (CPVL 2009) : « [Massé :] On chemine là dedans. Ça reste un objectif qui est présent, mais je dirais avec... [Martineau :] ... un comité aviseur [sic] de différentes personnes qui interviennent dans ces milieux-là, pour avoir une réflexion » (Massé et Martineau, entrevue, septembre 2009). Alors que la réflexion suivait son cours, les membres du CPVL ont amorcé une série d'actions dans la collectivité afin de valider la pertinence de leurs discussions. Dès sa première année d'existence, le CPVL organisait ainsi des ateliers, principalement auprès de la communauté de Saint-Côme (Massé, Bordeleau et Joly 2010). Pour l'organisme, les activités mises en œuvre permettaient un regard réflexif sur le projet de musée et de mise en exposition :

Ce qu'on se rend compte c'est que les activités [...] amènent à réfléchir cette notion de lieu. [...] On a commencé avec [le projet de musée]... ça peut être un objectif à moyen terme, mais ça ne garantit aucunement le contenu et la vitalité, qu'il y ait une bâtisse. C'est donc de ne pas perdre toute ton énergie là-dedans [...] à aller chercher ¾ de million. Et il faut la faire fonctionner la machine après! Qu'il y ait des activités réelles [...]. C'est un outil, la bâtisse. Mais là, c'était vu comme une fin en soi. (Joly, entrevue, septembre 2009)

De l'avis des membres du CPVL, ces activités ont été un succès et sont devenues rapidement la face visible de l'organisme. En effet, les ateliers permettaient à celui-ci de se faire connaître et laissaient présager de la pertinence du CPVL malgré l'absence concrète d'un musée : « Ce n'est pas obligé d'être gros [le musée], sauf que les gens, en faisant nos activités [...] l'organisme continue tout de même. [...] On peut être itinérants, on peut se promener. On peut se promener partout! » (Morin, entrevue, octobre 2009). Parmi les premières conclusions de la réflexion amorcée avec l'appui du comité consultatif, et devant les enjeux qui y ont été soulevés ainsi que

le succès des activités organisées en parallèle, il fut décidé d'abandonner le projet de musée, qu'il soit à l'intérieur du presbytère ou dans un immeuble attendant. Cependant, l'idée de constituer une exposition demeurait : celle-ci est devenue itinérante, du moins pour les premières années. Comme le souligne l'une des intervenantes du CPVL : « Au niveau de la réflexion, on s'est dit "ça ne peut pas être un musée"! » (Massé, entrevue, septembre 2009). Malgré l'abandon du projet de musée, les actions visant la mise en « visibilité » de la municipalité ne se sont pas arrêtées pour autant. En effet, si le projet de musée était difficilement réalisable, d'autres stratégies fondées sur des techniques « d'interprétation » de la culture cherchant à produire un sens facilement accessible aux visiteurs — principe au cœur même de la production de la « visibilité » pour Bella Dicks (2003) — ont été adoptées, pour lesquelles la chanson traditionnelle a clairement été mise à contribution.

Une capitale vivant au rythme de la chanson traditionnelle

Lors de la création du CPVL, la volonté d'en faire un organisme à portée régionale a amené les acteurs impliqués à lui assigner une mission en conséquence. Ainsi, le fort lien qui lie la municipalité de Saint-Côme à la chanson traditionnelle permet d'expliquer la récurrence de l'affirmation que les actions du CPVL ne s'y limitaient pas. Bien que la mise en exposition prévue ait été celle du patrimoine vivant régional, l'évidence du rôle important qu'y joue la chanson traditionnelle a émergé de façon récurrente dans les discussions. Dès la création du CPVL, la chanson traditionnelle semblait agir par synecdoque pour l'objet même de l'organisme : elle a été régulièrement utilisée en exemple pour signifier l'ensemble du patrimoine vivant. Notamment, alors qu'un hebdomadaire local soulignait la création du CPVL, l'illustration accompagnant l'article présentait la photographie d'un artiste de musique traditionnelle connu dans la région, Yves Lambert. Sous la photographie, la légende soulignait cette évidence : « Nombre d'artistes de la région ont su contribuer au patrimoine vivant. Yves Lambert est certainement l'un d'eux » (Beaulieu 2008b). L'évidence du rôle privilégié de la chanson traditionnelle dans l'établissement d'un musée du patrimoine vivant dans la municipalité de Saint-Côme a également été mise en évidence lors de différentes sorties publiques portant sur le CPVL. Une entrevue donnée par deux membres du CPVL à une station de radio locale en a été un bon exemple :

[Animateur :] Donc, c'est un mandat [celui du CPVL] qui dépasse largement la musique traditionnelle... [Martineau :] Oui, MAIS, on est à Saint-Côme. [Massé :] Le chant fait partie de Saint-Côme! [Martineau :] Donc on ne peut pas faire abstraction de la chanson et ça tombe bien parce que j'adore la chanson. (Bellemare 2009)

L'importance de réaffirmer que l'objet du CPVL ne se limitait pas à la chanson traditionnelle tout en faisant remarquer l'importance de celle-ci pour la collectivité qui l'accueille participe d'un ensemble de stratégies plus générales d'affirmation d'une culture qui serait propre à Saint-Côme. Parmi ces stratégies, celle de « l'interprétation de la culture », telle que mise de l'avant par Freeman Tilden au milieu du XX^e siècle, semble s'être imposée. Celui-ci a mené une étude qui a fait époque sur l'interprétation du patrimoine telle qu'elle se pratiquait dans les parcs nationaux américains, et qui a orienté tout un champ de pratiques et de recherche. Tilden décrivait l'interprétation du patrimoine comme étant : « une activité éducative qui vise à révéler des significations et des relations au moyen d'objets originaux, d'une expérience directe

et de supports illustratifs, plutôt que de se contenter de communiquer des informations factuelles »⁴ (Tilden 1968 : 8). À Saint-Côme, l'interprétation de la culture a mis à profit un ensemble de techniques simples et condensées, permettant aux différents visiteurs d'expérimenter la culture locale par un accès direct à certains éléments — qu'ils soient artistiques, politiques ou signalétiques, par exemple; éléments qui permettaient d'expérimenter, ou de comprendre en partie, une culture plus large.

À l'automne 2008, alors que son assemblée de fondation n'a pas encore eu



Fig. 1. « Perpétuelle », par Yves Gamache, 2008. Photo de l'auteur.

lieu, le CPVL a organisé devant le presbytère une présentation publique de sa raison d'être et de ses objectifs à la communauté. Au cours du même événement fut dévoilée une œuvre d'art publique signée de l'artiste-forgeron Yves Gamache (Figure 1). L'acquisition de cette sculpture résultait d'une volonté des autorités locales de commémorer la nomination de la municipalité comme capitale de la chanson traditionnelle, quelques mois plus tôt. Si l'évènement se présentait avant tout comme « une journée d'information [du CPVL] sur ses buts et ses objectifs » (Beaulieu 2008a : 27), c'est surtout l'inauguration de l'œuvre qui a retenu l'attention. Celle-ci était présentée dans les médias locaux comme « une œuvre à l'image de Saint-Côme, "capitale québécoise de la chanson trad" » (Beaulieu 2008c : 41). Elle participe d'une longue tradition d'œuvres à caractère public et politique qui s'inscrivent dans les stratégies globales d'affirmation identitaire et de régénération des territoires au sein des économies postindustrielles (Dicks 2003; Hall et Robertson 2001) et dans un discours général faisant du patrimoine et de ses incarnations matérielles un moteur de développement (Asher Silberman 2013). En ce sens, la commande et l'acquisition de l'œuvre sont des gestes politiques qui permettaient d'affirmer l'identité choisie de la ville et, surtout, son interprétation. En cela, l'œuvre était perçue par plusieurs comme donnant une forme esthétique à la culture même de Saint-Côme : elle l'encapsulerait pour lui donner la forme de la chanson traditionnelle. L'artiste ayant réalisé l'œuvre commentait d'ailleurs en ce sens :

Au départ, quand j'en ai parlé avec quelques personnes, ils m'ont dit qu'ils voyaient une paire de souliers de tapeux de pieds. L'idée de musique. Moi ce que je voyais plus dans cette idée de patrimoine vivant, c'était la tradition orale, c'était la chanson de Saint-Côme. Souvent, un peu partout il y a des chansons, mais la source, la racine vient de Saint-Côme. (Yves Gamache, entrevue, octobre 2009)

L'importance de la chanson traditionnelle comme synecdoque pour la culture de Saint-Côme participe des nombreux moyens pour en donner une interprétation dans un contexte touristique. Ainsi, en décembre 2014 était annoncé que serait installée à l'entrée de la municipalité une bannière permanente proclamant Saint-Côme capitale de la chanson traditionnelle. Lors de cette annonce, l'une des maîtres de cérémonie présentait l'installation de la bannière comme « un geste symbolique d'appropriation collective » (Massé, conférence de presse, décembre 2014). Comme le soulignait alors le maire de Saint-Côme : « à l'entrée de la municipalité, il y a une vieille pancarte en bois

où il est marqué “Bienvenue à Saint-Côme” et en dessous on va installer [cette bannière signalant] qu’on est fiers d’être la capitale québécoise de la chanson traditionnelle » (Mar. Bordeleau, conférence de presse, décembre 2014). Ainsi, que ce soit par l’installation d’une œuvre d’art publique ou d’une bannière, il s’agissait de marquer le paysage afin de souligner et d’interpréter la culture locale par un élément choisi, objet de fierté, en donnant un sens et une interprétation déjà amorcée de ce qui sera expérimenté par le passant.

Si une œuvre d’art publique ainsi qu’une bannière constituent des techniques d’interprétation de la culture quasi instantanées s’adressant principalement aux passants, leur installation participait également d’une volonté plus large d’intégrer une dimension « visitable » à un nombre toujours croissant d’activités. Son effet était double : d’une part, elle a permis de présenter la ville au regard extérieur, et d’autre part, elle a servi de ressource pour le développement culturel et identitaire local. La mise en « visitabilité » de Saint-Côme a été présentée comme une façon d’en stimuler le développement culturel et son appropriation par les citoyens. Comme le souligne Dicks : « rendre quelque chose visitable et visualisable en prolonge la vie à la fois en tant qu’exposition pour les autres et, pourrait-on dire, comme ressource culturelle et éducative pour soi-même »⁵ (Dicks 2003 : 13). Ainsi, alors que le maire annonçait l’installation de la bannière à l’entrée de la municipalité, il ajoutait un souhait :

C’est de voir aussi avec des organismes, pour que chaque activité de chaque organisme [...], que tout le monde s’approprie une petite portion de la capitale de la chanson traditionnelle pour l’inclure dans leurs activités. Pour les gens qui passent, que ça ne devienne pas seulement une affiche à l’entrée du village qui affirme qu’on est la capitale, mais qu’il y ait de la vie et qu’on travaille en ce sens-là. (Mar. Bordeleau, conférence de presse, décembre 2014)

Le maire de Saint-Côme, profitant de l’occasion qu’offrait la mise en évidence de l’importance de la chanson traditionnelle pour la municipalité, souhaitait cette appropriation en vue d’une affirmation locale. Au lieu d’une volonté de localiser le patrimoine vivant dans un musée ou une exposition, un endroit qui l’archive, le préserve et l’expose, le maire proposait plutôt d’en faire une particularité des actions de tous les acteurs publics, parapublics et communautaires de la municipalité. La nomination de Saint-Côme comme capitale de la chanson traditionnelle a permis aux autorités municipales de mettre de l’avant tout un processus de consultation et d’affirmation de

cette particularité : des événements publics locaux, des rencontres avec les citoyens, des ateliers publics, un travail de promotion auprès des élus, etc. Mais également, plusieurs personnes rencontrées ont souligné le sentiment de fierté ressenti par les citoyens de la municipalité, qui leur a permis de « se réapproprier » (Massé, entrevue, septembre 2009) leur patrimoine chanté. Rendre « visitable » Saint-Côme en marquant sa nomination à titre de capitale de la chanson était également une façon d'attirer le regard de la communauté locale sur la chanson traditionnelle.

Enfin, l'interprétation de la culture s'adresse aux « Autres », mais d'une autre façon cette fois. Dès les premiers mois suivant la nomination de Saint-Côme comme capitale de la chanson traditionnelle par le Festival Mémoire et Racines, les décideurs locaux ont manifesté leur souhait de faire valoir celle-ci par le gouvernement provincial (Giguère 2009). Au cours des quatre années qui suivirent, le CPVL a été impliqué dans les démarches de reconnaissance de la municipalité, notamment dans le cadre d'une tournée régionale de demandes d'appuis de la part de différentes administrations publiques. Celle-ci a d'ailleurs été un succès : 33 municipalités, six municipalités régionales de comté — des structures administratives supra municipales ayant compétence dans l'aménagement du territoire à l'échelle des comtés — ainsi que cinq organismes et conseils régionaux ont appuyé la démarche (CPVL 2014a, voir aussi É. Brouillette 2012; Rainville 2012). Ce travail a donné forme à une volonté de faire reconnaître par d'autres l'intérêt national de la chanson traditionnelle telle que pratiquée à Saint-Côme. En cela, la démarche des autorités municipales et du CPVL n'était pas éloignée des enjeux soulevés par d'autres tentatives d'élection d'une pratique culturelle locale propre à un groupe ou une communauté, en un élément du patrimoine immatériel mondial de l'UNESCO — notamment en ce qui a trait à faire valoir l'intérêt d'une pratique locale pour une plus large population (Harrison 2013; Schmitt 2008). Cette volonté d'établir l'importance de la chanson traditionnelle et de Saint-Côme à une autre échelle était fondée pour plusieurs personnes de la localité sur l'impression que la municipalité posséderait un caractère singulier, notamment comme source importante du répertoire traditionnel circulant au Québec. En effet, un argument souvent entendu lors des activités du CPVL et qui témoigne de cette impression soutient que les chansons de Saint-Côme occuperaient une place importante, sinon centrale, dans le répertoire traditionnel québécois. Par exemple, lors de l'édition 2010 du Festival Mémoire et Racines, deux concerts mettant en vedette les citoyens de Saint-Côme ont été organisés. Après le premier concert, l'un de ceux-ci me soulignait au passage que, selon lui, la très grande majorité des chansons traditionnelles qui sont enregistrées et diffusées au Québec proviendraient du

répertoire des familles de Saint-Côme. Pour d'autres, au-delà de l'importance « quantitative » qu'occuperait le répertoire local au sein du répertoire national, ceci suggérerait une importance identitaire :

Avant, les gens héritaient d'une tradition, de manière un peu naturelle. Tandis que là, ça devient des traditions choisies. Il y a des gens de l'extérieur qui vont accrocher à quelque chose parce qu'ils vont retrouver une espèce de filiation, qui est très génétique. [...] Ils vont la choisir, ils vont décider. [...] Ici c'est comme une espèce de source, un peu comme la forêt amazonienne du Québec au niveau de l'identité par la chanson. C'est un milieu comme ça! (Martineau, entrevue, septembre 2009)

Ces commentaires, situant Saint-Côme comme l'une des plus importantes souches du répertoire québécois de chanson traditionnelle, ainsi que la portée des pratiques musicales afférentes pour l'identité nationale, font écho à un ensemble d'énoncés faisant de la chanson un vecteur identitaire privilégié au Québec (voir, par exemple, Chamberland et Gaulin 1994; Grenier 1997; Groupe de travail sur la chanson québécoise 1998). Ainsi, l'interprétation d'une culture qui serait propre à Saint-Côme permet de la faire valoir à une autre échelle en soulignant le rôle central qu'occuperait la communauté locale pour le répertoire québécois des chansons traditionnelles et, dans le même souffle, de son importance corollaire pour l'identité nationale. Il s'agit de faire des chansons traditionnelles un enjeu explicitement politique.

Les difficultés rencontrées au cours des démarches visant à faire reconnaître la nomination de Saint-Côme comme capitale de la chanson traditionnelle ont eu vite fait d'amener les décideurs locaux à envisager une autre stratégie. Dès 2012, une nouvelle approche a été adoptée par les autorités municipales : plutôt que de chercher à faire reconnaître un statut de « capitale » à Saint-Côme, il s'agissait d'utiliser les mécanismes prévus par une loi nouvellement adoptée par le gouvernement du Québec sur le patrimoine culturel et entrée en vigueur à l'automne 2012. Celle-ci prévoit la possibilité pour des municipalités d'identifier des pratiques culturelles, des lieux, des personnages ou des événements historiques à titre de patrimoine immatériel. Dans le cadre des démarches de reconnaissance du titre de capitale de la chanson traditionnelle, le conseil municipal a chargé le CPVL de mener le dossier de désignation de la chanson traditionnelle à titre de patrimoine immatériel propre à la localité. La démarche a porté ses fruits : en novembre 2014 a été adopté un règlement municipal désignant la chanson traditionnelle comme patrimoine immatériel de Saint-Côme. Par voie de règlement, la

municipalité soulignait ainsi l'importance de la chanson traditionnelle pour la collectivité locale :

La pratique de la chanson traditionnelle à Saint-Côme constitue pour les résidents un élément identitaire important ainsi qu'un facteur de cohésion sociale indéniable. [...] On peut encore observer cette pratique de manière [plus] affirmée à Saint-Côme par rapport au reste du Québec. (Paroisse de Saint-Côme 2014 : 2 et 5)

Quelques semaines plus tard, les détails de cette identification sont rendus publics lors d'une conférence de presse. Le maire souligne alors que celle-ci a été organisée afin

[d']officialiser notre règlement [...] sur l'identification de la chanson traditionnelle comme élément significatif de notre patrimoine immatériel. Cette démarche a pris forme entre autres pour faire suite à une reconnaissance reçue de l'organisme Lanaudière : Mémoire et Racines en 2008 qui nous a reconnu comme étant la capitale québécoise de la chanson traditionnelle. Par l'adoption de ce règlement — de cette première devrais-je dire, car nous sommes la première municipalité au Québec à poser un geste significatif comme cela —, la municipalité est fière de faire de cette reconnaissance un levier qui favorisera la mise en valeur et le développement culturel de Saint-Côme. (Mar. Bordeleau, conférence de presse, décembre 2014)

Comme en témoignaient les propos du maire, mis à part le geste d'identification lui-même, ce qui ressortait des commentaires des personnes présentes était, notamment, le fait qu'il s'agissait de la première municipalité québécoise à identifier un élément de patrimoine immatériel. Cette particularité a également été relayée par de nombreux énoncés publics (É. Brouillette 2014; CPVL 2014b; Villeneuve 2015). En effet, comme le soulignait fièrement un chanteur de Saint-Côme lors d'un entretien diffusé dans les médias dans le cadre de la promotion pour un concert à Montréal : « Ce qui est le fun, c'est que c'est Saint-Côme qui est la première municipalité du Québec à avoir passé à travers tout ce processus » (Mich. Bordeleau, cité dans Bernard 2014 : B8). La mise en exergue du fait qu'il s'agisse de la première municipalité à identifier un élément de patrimoine immatériel participe à l'interprétation de la culture locale et affirme son inscription à une échelle plus large. Ainsi, si l'obtention

de la reconnaissance du statut de capitale de la chanson traditionnelle était jonchée d'obstacles, l'identification d'un élément de patrimoine immatériel a tout de même permis, et peut-être plus adéquatement, de rendre publique au sein de l'appareil gouvernemental une interprétation de la culture locale comme distincte. Mais, plus simplement, elle a participé de la stratégie d'interprétation de la culture en incluant la pratique du chant traditionnel à Saint-Côme dans une liste — le Registre du Patrimoine culturel — qui, du coup, lui attribuait une nouvelle signification en l'inscrivant au sein d'une série d'autres éléments du patrimoine culturel auquel elle est désormais comparée (Kirshenblatt-Gimblett 2004). Dans le même souffle, si la reconnaissance du statut de capitale de la chanson québécoise semblait difficilement réalisable, l'identification a ouvert une voie différente afin de rendre explicite la chanson traditionnelle comme enjeu politique.

Conclusion

Derrière la mise en visitabilité de Saint-Côme, avec ses projets de musée et de reconnaissance du statut de capitale de la chanson traditionnelle, s'est dessinée une volonté d'insérer la municipalité dans une série différente, par ce que Giorgio Agamben (2008) appelle une « signature ». Tout comme la signature de l'artiste permet de rendre une œuvre unique, singulière, et la met en relation avec les autres œuvres du même peintre ou d'autres artistes, la signature permet d'affirmer une singularité de la municipalité tout en la mettant en rapport avec une série plus large de villes, à une autre échelle. À Saint-Côme, cela a pris la forme d'une comparaison avec d'autres villes, dont les bassins de population et les dépenses publiques au titre de la culture sont plus importants, notamment dans le cadre d'un gala organisé par l'organisme Culture Lanaudière récompensant les lauréats régionaux dans plusieurs catégories, dont celle de « municipalité culturelle » :

Saint-Côme commence à ressortir de la masse. On n'est pas gros ici, on est 2000 habitants permanents, et on a été mis en nomination [lors du gala organisé par Culture Lanaudière] pour la ville culturelle au Québec. C'est sûr qu'on n'a pas gagné, mais on a été mis en nomination. On est super petits, eux sont vraiment gros! (Myl. Bordeleau, entrevue, octobre 2009)

Lors d'une des activités publiques organisées par le CPVL, le maire de la municipalité était invité à intervenir pour souhaiter la bienvenue au public.

Sa présentation a fait écho à cette nomination : « Je pense que [le CPVL] nous met vraiment en compétition avec d'autres municipalités. Notre travail a été reconnu » (Brault, événement public, 2009). Loin de l'hypothèse de la corruption de la culture, qui qualifie de réification des pratiques culturelles les stratégies de développement du tourisme et la muséification qui est souvent leur corollaire, cette signature est une source de fierté à Saint-Côme. En effet, ce ne sont pas uniquement le patrimoine vivant et la chanson traditionnelle qui sont intégrés à la signature, mais également le travail lui-même qui fait l'objet d'une forme de reconnaissance. Ainsi, la nomination au gala organisé par Culture Lanaudière et les propos du maire permettent d'illustrer ce en quoi le travail de mise en visibilité fait partie, en lui-même, de ce qui est rendu visitable : non seulement la chanson traditionnelle est affirmée et exposée, mais le travail d'affirmation est lui aussi mis en valeur. Ce que le cas de Saint-Côme permet de constater, c'est que le travail de mise en valeur touristique, souvent perçu uniquement comme une façon de diminuer ou de pervertir la culture locale, peut parfois participer lui aussi, à titre d'objet, de cette culture propre à une localité qui est exposée et visitée. ❀

Notes

1. Organisé à Joliette, dans la région de Lanaudière, depuis 1995, le festival rassemble de 6000 à 8000 amateurs de musique traditionnelle chaque année. Mais l'événement n'est que la face visible d'un organisme à but non lucratif appelé Lanaudière : Mémoire et racines, créé en 1994, visant à faire la promotion des arts traditionnels dans la région.

2. Publié par des autorités régionales, un rapport notait qu'en 2000, la municipalité de Saint-Côme dépendait à plus de 57% de l'industrie forestière pour ses emplois. Du coup, elle était présentée comme l'une des villes les plus franchement mono-industrielles de la région (Canessa 2000). Au cours des années 2000, les médias québécois rapportent de nombreuses fermetures dans la région, notamment de scieries — Simon Lussier, Louisiana Pacific, etc., sur lesquelles reposait plus de la moitié de l'économie locale (Froment 2007).

3. « The ordinary past inhabitants of countless places-with-identities ».

4. « An educational activity which aims to reveal meanings and relationships through the use of original objects, by firsthand experience, and by illustrative media, rather than simply to communicate factual information ».

5. « Making something visitable and viewable extends its life both as exhibition for others and, arguably, as cultural/educational resource for the self ».

Références

- Agamben, Giorgio. 2008. *Signatura rerum. Sur la méthode*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin.
- Asher Silberman, Neil. 2013. Discourse of development: narratives of cultural heritage as an economic resource. Dans *Heritage and Tourism: Place, Encounter, Engagement*, 213-225. Dir. Russell Staiff, Robyn Bushell et Steve Watson. Londres et New York : Routledge.
- Beaulieu, Andréanne. 2008a. Journée de la Culture à Saint-Côme. *L'Action*, 10 septembre, 27.
- . 2008b. Un centre voué au patrimoine vivant de Lanaudière voit le jour à Saint-Côme. *L'Action*, 8 juin, 49.
- . 2008c. Une œuvre à l'image de Saint-Côme, capitale québécoise de la chanson trad. *L'Action*, 19 octobre, 41.
- Bellemare, Nicolas. 2009. Entrevue portant sur le CPVL. Le 4 à 5 [Radio]. St-Gabriel de Brandon : CFNJ Lanaudière.
- Bergeron Gagnon inc. 2013. Identification et caractérisation des composantes patrimoniales régionales. Plan de mise en valeur du tourisme culturel. Rapport synthèse. Rawdon : CLD Matawinie.
- Bernard, Yves. 2014. Les Beatles de Saint-Côme. *Le Devoir*, 29 décembre, B8.
- Bordeleau, Audray. 2008. Centre d'interprétation du patrimoine vivant de Lanaudière. *Journal en bref*. Printemps : 2.
- Bouthillier, Robert. 2002. La chanson traditionnelle : un espace à réinvestir. Cap-aux-Diamants. *La revue d'histoire du Québec* (hors série) : 28-35.
- Brouillette, Élise. 2012. MRC de Joliette en bref. *L'Action*, 23 mai, 24.
- . 2014. « Patrimoine immatériel : Saint-Côme ouvre la voie au Québec ». *L'Action*, 15 décembre, en ligne, <http://www.laction.com/Culture/2014-12-15/article-3977329/Patrimoine-immateriel-%3A-Saint-Come-ouvre-la-voie-au-Quebec/1> (consulté le 7 janvier 2015).
- Brouillette, Normand et Pierre Lanthier. 2012. L'adaptation et le renouvellement de la culture. Dans *Histoire de Lanaudière*, 2e éd, 697-736. Dir. Normand Brouillette, Pierre Lanthier et Jocelyn Morneau. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Canessa, Andrés. 2000. L'industrie de la transformation du bois. Une présence vitale dans plusieurs municipalités québécoises. Charlesbourg : Ministère des Ressources naturelles.
- Chamberland, Roger et André Gaulin. 1994. *La chanson québécoise, de La Bolduc à aujourd'hui*. Québec : Nuit Blanche Éditeur.
- Clifford, James. 1988. *The Predicament of Culture: Twentieth-Century Ethnography, Literature, and Art*. Cambridge : Harvard University Press.
- CPVL. 2009. Rapport d'activité 2008-2009. Saint-Côme : Centre du patrimoine vivant de Lanaudière (CPVL).
- . 2014a. Historique. Saint-Côme Capitale de la chanson traditionnelle. Saint-Côme : Centre du patrimoine vivant de Lanaudière.

- . 2014b. Saint-Côme : première municipalité au Québec à conférer un statut légal à un élément de son patrimoine immatériel [Communiqué]. Saint-Côme : Centre du patrimoine vivant de Lanaudière (CPVL).
- Culture Lanaudière. 2007. Commission Patrimoine vivant. Document préparatoire. Joliette : Culture Lanaudière.
- de la Durantaye, Michel. 2002. Les politiques culturelles municipales, locales et régionales au Québec. Dans *Traité de la culture, 1005-1020*. Dir. D. Lemieux, G. Bibeau, M. Comeau, J.-F. Gagnon, F. Harvey, M.-A. Lessard et G. Marcotte. Sainte-Foy : Les éditions de l'IQRC.
- Dicks, Bella. 2003. *Culture on Display: The Production of Contemporary Visibility*. Maidenhead : Open University Press.
- Faucher, Marcel, Culture Lanaudière et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. 2007. Portrait culturel de Lanaudière, juin 2007. Joliette : Conseil régional des élus de Lanaudière.
- Foucault, Michel. 1971. *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- . 1980. Table ronde du 20 mai 1978. Dans *Dits et écrits II, 1976-1988*, 839-853. Dir. Daniel Defert et François Ewald. Coll. J. Lagrange. Paris : Gallimard.
- Froment, Dominique. 2007. Matawinie, le “Grand-Nord” lanaudois, en arrache. *Les Affaires*, 17 février, 49.
- Giguère, Élise. 2009. Une municipalité en santé qui a su s'adapter. *L'Action*, 21 octobre, 10.
- Grenier, Line. 1997. “Je me souviens” ... en chanson : articulations de la citoyenneté culturelle et de l'identitaire dans le champ musical populaire au Québec. *Sociologies et société* 29 (2) : 31-47.
- Groupe de travail sur la chanson québécoise. 1998. Puisque dans ce pays la parole est musique ... Proposition d'une stratégie de développement de la chanson québécoise. Montréal : Ministère de la Culture et des Communications.
- Hall, Tim et Iain Robertson. 2001. Public Art and Urban Regeneration: Advocacy, Claims and Critical Debates. *Landscape Research* 26 (1) : 5-26.
- Harrison, Rodney. 2013. *Heritage: Critical approaches*. Londres et New York : Routledge.
- Kirshenblatt-Gimblett, Barbara. 1998. *Destination Culture: Tourism, Museums, and Heritage*. Berkeley : University of California Press.
- . 2004. Intangible Heritage as Metacultural Production. *Museum International* 56 (1-2) : 52-65.
- Krätke, Stefan. 2011. *The Creative Capital of Cities: Interactive Knowledge Creation and the Urbanization Economies of Innovation*. Malden : Wiley-Blackwell.
- Lidchi, Henrietta. 1997. The Poetics and Politics of Exhibiting Other Cultures. Dans *Representation: Cultural Representations and Signifying Practices*, 151-222. Dir. Stuart Hall. Londres et Thousand Oaks : Sage & The Open University.
- Martineau, Danielle et Lisan Hubert. 2004. *On a du plaisir nous autres! Traditions orales de Lanaudière*. Saint-Jean-de-Matha : Centre régional d'animation du patrimoine oral de Lanaudière.

- Massé, Véronique, Audrey Bordeleau et Suzanne Joly. 2010. Ça mange quoi en hiver le Centre du patrimoine vivant? *En bref Printemps*: 9-10.
- Mercer, Colin. 2010. A Global View: The Cultural Turn in Urban Planning. Dans *Rediscovering the Wealth of Places: A Municipal Cultural Planning Handbook for Canadian Communities*. Dir. G. Baeker. St-Thomas : Municipal World.
- Morisset, Lucie K. 2009. *Des régimes d'authenticité. Essai sur la mémoire patrimoniale*. Québec et Rennes : Presses de l'Université du Québec & Presses de l'Université de Rennes.
- Morneau, Jocelyn. 2012. Une économie en transition. Dans *Histoire de Lanaudière (2e éd.)*, 435-490. Dir. Normand Brouillette, Pierre Lanthier et Jocelyn Morneau. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Paroisse de Saint-Côme. 2014. Adoption du règlement no 541-2014 - Identification du patrimoine immatériel [Extrait du procès verbal]. Saint-Côme : Municipalité de Saint-Côme.
- Rainville, Francine. 2012. Joliettain municipal. *L'Action*, 17 juin, 4.
- Roberge, Martine. 2002. De la collecte à la mise en valeur. Cap-aux-Diamants. *La revue d'histoire du Québec* (hors série) : 19-23.
- Schmitt, Thomas M. 2008. The UNESCO Concept of Safeguarding Intangible Cultural Heritage: Its Background and Marrakchi Roots. *International Journal of Heritage Studies* 14 (2) : 95-111.
- Tilden, Freeman. 1968. *Interpreting Our Heritage*. 3e éd. Chapel Hill : University of North Carolina Press.
- Villeneuve, André. 2015. Saint-Côme, capitale de la chanson traditionnelle [Intervention lors des travaux de l'Assemblée nationale], en ligne, <http://youtu.be/e1n-ddcfdRs> (consulté le 2 mars 2015).